

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Banimmo a remboursé son crédit syndiqué auprès de KBC et ING

Banimmo vient de procéder au remboursement de la dernière échéance du crédit syndiqué de EUR 77Mio mis en place par ING et KBC. Cette étape marque également la mise en œuvre d'une nouvelle politique de financement de la société, reposant principalement sur des financements adossés aux actifs ou projets en développement.

Ce remboursement a été essentiellement assuré par la sortie ou cession de créances des dossiers Cauchy à Namur, la vente de Desguinlei à Anvers, la vente des Halles Secrétan et de la Galerie Vaugirard à Paris et le refinancement de la galerie Verpantin près de Paris par une banque française. Ce plan de cessions a été réalisé conformément au calendrier annoncé et chaque vente a été effectuée au-dessus de la valeur nette comptable.

La dette financière consolidée du Groupe est ainsi ramenée à EUR 112.6Mio à ce jour et le « Loan-to-Value » à 57%.

Banimmo poursuit son plan de cessions et de refinancements devant mener au remboursement de l'émission obligataire de EUR 34Mio échéant le 30 mai 2018.

Parallèlement à ces remboursements, Banimmo travaille activement à l'amélioration des revenus locatifs par la réduction de la vacance, ainsi qu'au lancement de nouveaux développements .

Ce communiqué est disponible sur le site web de la société www.banimmo.be.

Contact

Banimmo

Lenneke Marelaan 8
1932 Zaventem
Tel. : +32 2 710 53 11
www.banimmo.be

Patrick Mertens

CEO
patrick.mertens@banimmo.be

Philippe Opsomer

CFO
philippe.opsomer@banimmo.be

A propos de Banimmo

Banimmo se profile aujourd'hui comme un acteur capable de produire ou transformer un actif immobilier répondant aux exigences et critères les plus stricts des investisseurs institutionnels finals et de construire des immeubles built-to-suit répondant aux impératifs des occupants.

Cette compétence est applicable tant dans le secteur des immeubles de bureaux (où Banimmo est historiquement présent) que dans le segment des commerces ou dans les segments de niche (hôtels ou autre).

Le portefeuille immobilier représente une valeur totale de € 224 millions au 30 juin 2017. Il porte sur environ 148.000 m² développés et 304.000 m² à développer. La Belgique constitue le marché prédominant, avec 64% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente 36% du portefeuille de Banimmo. A ce jour, la foncière Affine détient 49,5% de la société.